



14 mars 2018

Programmation routière 2018-2020 - Investissements de près de 422 M\$ dans le réseau routier de la région de la Capitale-Nationale

Québec, le 14 mars 2018 ■ Afin d'offrir aux usagers de la route des infrastructures sécuritaires, performantes et durables, tout en contribuant au développement économique régional, le gouvernement du Québec investira 421 980 000 \$ sur le réseau routier de la région de la Capitale-Nationale au cours des deux prochaines années.

La ministre déléguée aux Transports, M^{me} Véronyque Tremblay, et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et député de Jean-Talon, M. Sébastien Proulx, en ont fait l'annonce aujourd'hui. Les investissements du gouvernement et de ses partenaires dans la région de la Capitale-Nationale permettront la réalisation de projets routiers qui répondent aux besoins des familles et des entreprises.

Assurer votre sécurité sur les routes

La programmation prévoit des interventions visant à réduire le risque ou la gravité des accidents de la route. Il peut s'agir de l'installation d'un feu de circulation ou d'éclairage routier, de la construction d'un carrefour giratoire ou d'aménagements pour la grande faune. À cet égard, le projet de construction d'une voie d'entrecroisement sur l'autoroute Laurentienne (73), en direction nord, de la rue Bernier Ouest jusqu'au boulevard du Lac, facilitera l'insertion des véhicules en plus d'améliorer la sécurité du secteur. La longueur de la zone d'accélération sera prolongée et le rayon de la bretelle d'entrée provenant de la rue Bernier Ouest sera, quant à lui, augmenté afin d'adoucir la courbe.

Améliorer notre réseau routier

Cette programmation prévoit aussi des investissements visant à améliorer le réseau routier actuel par le réaménagement de carrefours, l'ajout de voies de virage ou le redressement de courbes. C'est le cas de l'élargissement et de la réfection de l'autoroute Henri-IV (73), entre l'autoroute Charest (440) et l'avenue Chauveau, à Québec, qui permettront notamment d'améliorer la sécurité et l'efficacité de cet axe stratégique où circulent plus de 100 000 véhicules chaque jour. Les travaux majeurs contribueront également à assurer la pérennité des infrastructures. L'autoroute Henri-IV constitue un maillon essentiel du réseau routier de la région de la Capitale-Nationale.

Préserver nos infrastructures

Le gouvernement posera des gestes concrets pour entretenir l'actif que constituent nos infrastructures, que ce soit en réparant ou en remplaçant des ponts ou des ponceaux, ou encore par le scellement de fissures ou le rehaussement d'accotements par l'ajout de gravier. En ce sens, en vue de préserver les infrastructures dans la région de la Capitale-Nationale, un projet de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute Félix-Leclerc (40) à la hauteur du boulevard Raymond et de la rue Labelle et de réaménagement du secteur sera réalisé en trois phases en 2018 et 2019. Les structures, construites en 1968 et 1971, présentent des déficiences qui seront éliminées par leur reconstruction. Par ailleurs, la reconstruction de la bande médiane et du système de drainage dans les deux directions ainsi que le réaménagement des bretelles de l'autoroute Félix-Leclerc (40)/rue Labelle viendront compléter les travaux.

Procurer un meilleur confort de roulement

D'autres interventions sur le réseau viseront à assurer aux familles qui y circulent un roulement plus confortable, notamment par des travaux d'asphaltage de tout type, mais aussi par la reconstruction de la fondation d'une route. À titre d'exemples, plusieurs chantiers d'asphaltage sont prévus sur le territoire de la Capitale-Nationale, notamment sur la route 138 à Baie-Saint-Paul, sur l'autoroute Félix-Leclerc (40) à Neuville, à Saint-Augustin-de-Desmaures et à Québec.

Améliorer votre qualité de vie

Plusieurs projets de la programmation 2018-2020 s'inscrivent dans cet axe prioritaire qui peut comprendre la construction d'une voie de contournement d'agglomération et l'amélioration de la fluidité. Pensons notamment à la prolongation de l'écran antibruit qui améliorera la qualité de vie des citoyens résidant aux abords de l'autoroute Laurentienne (73) en direction nord, entre les boulevards de l'Atrium et Jean-Talon Ouest, en atténuant le bruit généré par l'utilisation des infrastructures de transport routier. Ce projet sera réalisé en 2018 et parachevé en 2019.

Contribuer à notre développement économique collectif

Cette programmation compte plusieurs initiatives qui outilleront les régions dans le but de maximiser leur potentiel de développement économique, par exemple par de nouvelles autoroutes ou des routes très stratégiques. Il n'y a qu'à penser au projet d'élargissement de l'autoroute Laurentienne en direction sud, entre la rue de la Faune et le boulevard Louis-XIV, à Québec. Cette nouvelle voie améliorera la fluidité de la circulation au bénéfice des citoyens. Cela facilitera les déplacements des résidents des banlieues périphériques à la ville de Québec.

Citations

« Notre programmation démontre que nous agissons dans l'intérêt premier des usagers de la route de la région de la Capitale-Nationale. Un réseau routier sécuritaire, bien entretenu et efficace fait une différence dans la qualité de vie des familles. Nous tenons également à ce que ces investissements soient générateurs de richesse collective dans votre région et qu'ils offrent à vos entreprises l'occasion de développer leur plein potentiel.

— Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports

Les investissements annoncés aujourd'hui en transport traduisent la volonté du gouvernement de procurer aux résidents de la Capitale-Nationale les outils nécessaires pour s'épanouir ici. Les projets qui seront réalisés à même ces investissements feront une différence dans la qualité de vie de nos concitoyens. Ce sont près de 2 800 travailleurs qui œuvreront sur les 135 chantiers afin d'exécuter ces importants travaux, voilà un signal clair que notre gouvernement croit au potentiel de notre région de contribuer à l'essor du Québec. »

— M. Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et député de Jean-Talon

Faits saillants

Ces investissements de 421 980 000 \$ dans la région de la Capitale-Nationale, dont 80 892 000 \$ proviennent des partenaires, permettront :

- la réalisation de 135 chantiers;
- la création ou le maintien de 2 738 emplois.

Nombre de structures du Ministère dans la région de la Capitale-Nationale qui font l'objet d'interventions :

- Réseau du Ministère ; 52
- Réseau municipal : 22

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est le leader en matière de gestion du réseau routier supérieur et des ponts municipaux sous sa responsabilité. Plus grand donneur d'ouvrage au Québec, le Ministère compte plus de 6 000 employés, dont plus de 60 % travaillent principalement à la planification, à la conception et la réalisation des travaux routiers qui relèvent de sa responsabilité.

Au cours des prochains mois, de nombreux chantiers routiers auront cours dans votre région. Le Ministère tient à rappeler aux usagers l'importance de redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de ses travailleurs.

Lien connexe

- [Investissements routiers 2018-2020](#)

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2019](#)